



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 15 MAI 2019

EXTRAIT DE DELIBERATION N°2019-057 / 7-1-2

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 9 mai 2019, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 26 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, J-L. BALLY, M. CHASSON, A. COLLIN, J. COUTURIER, M. DE JAHAM, G. FAVRE, J. FORTE, A. GAL, B. GATTAZ, A. GERVASI, B. GRANDCAMP, C. LEBLANC, R. MAZZILLI, L. MOGORE, A. MOTTE, B. PARIS, J. POLAT, J. ROBERT, B. SARRAT, C. STELLA, N. TAMBORINI, L. TRICOLI, J. VIAL, D. ZAMBON.

Représentés : A. BLANCANEAUX, A. FAVIER, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, R. REVIL.

Absents : Y. AIFA, N. CHARLETY.

La secrétaire de séance désignée est Martine CHASSON.

OBJET : FINANCES : Budget Supplémentaire 2019 - Budget annexe Pompes Funèbres

Rapporteur : Yves Allardin

EXPOSE : Les résultats 2018 à affecter et les restes à réaliser 2018 sont intégrés dans le présent budget supplémentaire 2019.

Les crédits ouverts à certains chapitres du Budget annexe POMPES FUNEBRES de l'exercice 2019 sont à réajuster pour permettre le règlement des opérations engagées.

PROPOSITION :

Vu l'avis de la Commission des Finances et de l'Administration Générale en date du lundi 6 mai 2019;

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- D'approuver les réductions, virements et ouvertures de crédits détaillés dans le tableau annexé à cette délibération pour le budget annexe POMPES FUNEBRES.

... / ...

Budgets	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget Pompes Funèbres	283 608,74	283 608,74	101 142,62	354 705,27

(cf détail dans l'annexe jointe)

DECISION : La proposition est **ADOPTÉE** par **25 voix POUR - 6 ABSTENTIONS** (L. TRICOLI, R. REVIL, A. FAVIER, J-L. BALLY, A. GERVASI, J. VIAL)
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.

Le Maire de VOIRON,




Julien POLAT